BC Avry Michael Pillonel Impasse de la Foret 6 CH-1782 Lossy

T +41 78 618 17 59 info@bcavry.ch www.bcavry.ch

Concept de protection

Badminton à partir du 20 décembre 2021

Version : 22 décembre 2021 Auteur : Michael Pillonel





1. Situation au 20 décembre 2021

Le Conseil fédéral a pris vendredi dernier des mesures renforcées contre la propagation du coronavirus en Suisse. Celles-ci entrent en vigueur aujourd'hui, 20 décembre 2021, et ont parfois des répercussions importantes sur le sport (indoor) suisse.

Vous trouverez ci-joint les principales nouveautés et mesures en vigueur.

1.1. Pour rappel:

2G = vacciné ou guéri (certificat covid valide avec QR-code

2G+ = vacciné ou guéri - et présentation d'un résultat de test négatif.

Exception: Personnes dont la vaccination complète, le rappel de vaccination ou la guérison ne remonte pas à plus de quatre mois (120 jours). (Certificat Covid valable avec QR-code et résultat de test négatif))

3G = vacciné, guéri ou testé (certificat covid valable avec QR-code)

2. Préambule

Les directives de l'OFSP s'appliquent. Néanmoins, les cantons et les communes peuvent mettre des mesures en place qui sont plus restrictives que celles de la Confédération. Dans ce cas, les directives cantonales/communales sont applicables. Les concepts de protection des exploitants d'installations doivent également être respectés en tout temps.

3. Concept de protection

Un concept de protection doit être élaboré et mis en œuvre par le club/l'organisateur/le centre.

4. Responsabilité et mise en œuvre

La responsabilité pour la mise en œuvre du présent concept incombe aux responsables des clubs/tournois/centres – un/e responsable Covid-19 doit être défini. Swiss Badminton compte sur votre solidarité.



5. Les principes fondamentaux

Les principes fondamentaux suivants doivent forcément être respectés :

5.1. Pas de symptôme à l'entraînement/l'événement

Les sportif.ve.s et entraîneur.e.s/personnes encadrantes **présentant des symptômes ne sont pas autorisées à participer aux entraînements/compétitions.** Elles doivent rester à la maison, voire s'isoler, contacter leur médecin pour définir la marche à suivre.

5.2. Respect des prescriptions d'hygiène de l'OFSP

Se laver/désinfecter soigneusement et régulièrement les mains, surtout avant et après l'entraînement, pour se protéger soi-même et son entourage.

5.3. Etablir des listes de présence

Les contacts étroits doivent être enregistrés pendant 14 jours afin de retracer les éventuelles chaînes d'infection et doivent pouvoir être présentés à la demande des autorités sanitaires. Pour simplifier le traçage des contacts, l'application SwissCovid avec code QR peut être utilisée. Il est également possible de tenir des listes de présence.

5.4. Port de masque à l'intérieur des espaces publics

Porter un masque autant que possible : cela permet une meilleure protection vis-à-vis d'Omicron – même pour les personnes vaccinées/guéries !

5.5. Différents principes possibles par groupe de personnes.

Différents statuts peuvent être prescrits par groupe de personnes. Au sein d'un groupe, le même statut s'applique à TOUS. Par exemple :

- Joueur.euse.s sport de performance : 3G (pas de masque pendant le jeu actif, sinon toujours porter le masque).
- Spectateurs: 2G+ ET masque obligatoire.
- Entraîneur.e.s/bénévoles, etc. : 2G ET masque obligatoire.

5.6. Responsable COVID-19

Chaque club/organisateur doit désigner un/e responsable COVID-19, qui est à disposition des membres/participant.e.s en cas de question. Le/la responsable sera chargé de veiller au respecter des directives que les directives en vigueur.

5.6.1. 1^{er} responsable COVID

Nom, Prénom : Stammet, Christophe

E-Mail: christophestammet@hotmail.de

Portable: +352 691 899 620

Club: BC-Avry

5.6.2. 2ème responsable COVID

Nom, Prénom : Pillonel. Michael

E-Mail: michael.pillonel@gmail.com

Portable : +41786181759 Club : BC-Avry



6. Entraînements

6.1. Sport de masse

- 2G: il est possible de jouer uniquement AVEC masque
- 2G+: il est possible de jouer SANS masque, si tous les membres du groupe remplissent les conditions suivantes, :
 - o avoir été boosté, vacciné 2x ou guéri au cours des 4 derniers mois (120 jours)
 - o présenter un test négatif. Ceci est vérifié via <u>l'application Covid Check</u> : vert, si les critères sont remplis.
- Les centres de badminton doivent décider, quotidiennement ou de manière générale, si la 2G ou 2G+ s'applique.
- Si une salle (p. ex. salle triple) peut être séparée, différents groupes (p. ex. U16 et 2G+) peuvent s'entraîner en même temps. Un mélange entre les groupes est cependant interdit.

6.2. U16

- Aucune restriction lors de l'entraînement
- Recommandation urgente : en l'absence de sport de compétition, s'entraîner avec un masque.

6.3. Groupes mixtes

- si un groupe est composé de personnes de moins de 16 ans ET de personnes de plus de 16 ans, les règles pour les personnes de 16 ans et plus s'appliquent à TOUS.
- si un groupe est composé de personnes ayant 2G ET de personnes ayant 2G+, le port du masque est obligatoire pour TOUS.



7. TOURNOIS

7.1. Règles générales

- Pour tous : port du masque obligatoire, excepté lors du match
- A partir de 12 ans et jusqu'à 16 ans : 3G (certificat COVID valable avec QR-code).
 - o Pas de masque pendant le match. Sinon, port du masque obligatoire.
- A partir de 16 ans : critères 2G+ (selon l'application Covid Check) -> certificat valable avec QR-code :
 - o avoir été boosté, vacciné 2x ou guéri au cours des 4 derniers mois (120 jours)
 - o présenter un test négatif. Ceci est vérifié via l'application Covid Check : vert, si les critères sont remplis.
- Dans le sport de performance, s'applique la 3G avec QR-Code

7.2. >Tournois

- Sport de masse = 2G+ (selon l'application Covid Check)
- Exceptions: ceux qui ont été boostés au cours des 4 derniers mois (120 jours), qui ont eu leur deuxième vaccination ou qui sont guéris peuvent pratiquer du sport SANS masque (si tous les membres du groupe remplissent cette condition). Sinon, le port du masque est obligatoire.
 - o Joueurs/ses : 2G+ (selon critères de l'application Covid Check). Port du masque obligatoire pour tous, s'ils ne sont pas en train de jouer.
 - o Coachs, bénévoles, officiels, : 2G et port du masque obligatoire
 - Spectateurs/trices : 2G ou 2G+ et port du masque obligatoire ; obligation de consommé en étant assis.

Recommandation urgente : Pour les enfants U12 - faire impérativement un test avant le début du tournoi. Port du masque également pour les moins de 12 ans, s'ils ne sont pas en train de jouer.



8. Interclub

La proposition suivante a été envoyée aux associations régionales :

- Les rencontres jusqu'au 24 janvier 2022 inclus sont actuellement gelées.
- Si les deux équipes veulent se présenter à la rencontre avec 2G+ (selon les critères de l'application Covid Check), elles peuvent la disputer -> pas de masque pendant le match, sinon le port du masque est obligatoire.
- Les rencontres qui n'ont pas eu lieu peuvent être rattrapées à une date de remplacement.
- Si la pandémie et les mesures actuelles devaient durer plus longtemps que le 24 janvier, Swiss Badminton cherchera d'autres solutions flexibles.
- Le CC se réunira à nouveau en janvier 2022 pour évaluer la situation.

9. Tests et certificats

- 9.1. Quelle est la durée de validité du certificat ? (source OFSP)
 - Pour les personnes vaccinées
 - o 365 jours à compter de l'administration de la dernière dose du vaccin
 - Pour les personnes guéries
 - La validité commence le 11^e jour suivant le résultat de test positif et dure 180 jours à compter du résultat du test
 - Pour les personnes testées négatives
 - o Test PCR : 72h après le prélèvement de l'échantillon
 - o Test rapide antigénique : 24h après le prélèvement de l'échantillon
- 9.2. Test, qui sont pris en charge par la Confédération :
 - Tests rapides d'antigènes (valables 24h)
 - Tests PCR groupés

Les coûts des tests PCR individuels (valables 72h) ne sont PAS pris en charge par la Confédération.

- 9.3. Les tests qui sont valables pour le certificat (source OFSP)
 - Test PCR négatif ou
 - o Test antigénique négatif

Pour les autotests et pour les tests anticorps, aucun certificat Covid n'est délivré.



10. Applications Covid importantes (<u>source OFSP</u>):

10.1. Application Covid Certificate

Téléchargement pour les participants aux activités sportives



Le certificat Covid peut être utilisé sous forme papier ou sous forme électronique. À cette fin, l'application « COVID Certificate » peut être téléchargée gratuitement sur l'<u>App Store d'Apple</u>, le <u>Play Store de Google</u> et l'<u>AppGallery de Huawei.</u> Avec l'application, le code QR figurant sur le certificat COVID est scanné et enregisté sur le portable. Aucune donnée n'est sauvegardée dans un système central.

10.2. Covid Check App

Pour le contrôle du certificat pour des organisateurs de tournois par exemple



L'application «COVID Certificate Check » tout comme l'application « COVID Certificate », peut être téléchargée gratuitement sur l'<u>App Store d'Apple</u>, le <u>Play Store de Google</u> et l'<u>AppGallery de Huawei</u>.

L'application « COVID Certificate Check » a été développée afin de pouvoir vérifier l'authenticité et la validité d'un certificat COVID. Elle permettra de scanner le code QR sur le certificat papier ou dans l'application « COVID

Certificate » et de vérifier la signature électronique qu'il contient. La personne qui procède au contrôle dans l'application « COVID Certificate Check » voit alors le nom et la date de naissance du titulaire et si le certificat COVID est valide. Elle doit alors comparer le nom et la date de naissance avec un document d'identité sur lequel figure une photo (carte d'identité, passeport, permis de conduire, permis de séjour, carte d'étudiant ou SwissPass, par exemple), si la personne est inconnue au contrôleur, et s'assurer ainsi que le certificat a bien été établi pour cette personne.

Lors de la vérification, l'application ne sauvegarde aucune donnée dans un système central ou dans l'application « COVID Certificate Check ».

10.3. SwissCovid App

Création de codes QR pour le traçage de contacts pour les organisateurs de tournois



L'application SwissCovid peut également être utilisée comme outil de traçage de contacts. L'organisateur d'un événement crée un code QR que les participants scannent à leur arrivée. Après la manifestation, ils confirment dans l'application qu'ils sont partis. Ces informations sont stockées localement sur leur téléphone pendant 14 jours. Si, après l'événement, une personne est testée positive au coronavirus et saisit son code COVID dans

l'application, tous les participants présents à la même manifestation que la personne infectée (en même temps qu'elle et jusqu'à 30 minutes après son départ) reçoivent une notification automatique.

Installer l'application SwissCovid : <u>Play Store de Google pour Android</u> ou <u>App Store d'Apple pour iOS</u>



11. Liens utiles

- Comment vérifier un certificat COVID suisse ? (liste de contrôle)
- mindful application (Contact Tracing)
- Règles de conduite pour le sport (Swiss Olympic)
- Règles pour le sport selon l'ordonnance COVID-19 situation particulière (20.12.2021)

De plus amples informations sont disponibles sur le site de <u>l'OFSP</u>.

Lossy, le 22 décembre 2021

Président BC Avry Michael Pillonel